

CONDITIONS DE GARANTIE APPLICABLES AUX ÉCRANS :
ADVANCED SWAP SERVICE (Produits achetés entre février 2017 – mars 2020.

Standard	Entry	Video Wall	Advanced Professional	Interactive – Collaboration
TH-42LF8W	TH-65LFE8E	TH-49LFV8W		
TH-49LF8W	TH-48LFE8E	TH-55LFV70W	TH-55SF1HW	TH-50BF1E
TH-55LF8W	TH-43LFE8E	TH-55LFV60W	TH-49SF1HW	TH-65BF1E
TH-55SF2E	TH-55LFE8E	TH-55LFV8W	TH-42SF1HW	TH-80BF1E
TH-49SF2E	TH-32EF1E	TH-55VF1HW	TH-70SF2HW	TH-75BQE1W
TH-43SF2E	TH-84EF1W	TH-55LFV6W	TH-80SF2HW	TH-65BFE1W
TH-65SF2E	TH-75EF1W	TH-47LFV5W	TH-42LF80W	TH-55LFE8-IR
TH-49SQ1W	TH-65EF1E	TH-55LFV9W	TH-49LF80W	TH-43LFE8-IR
TH-55SQ1W	TH-43EQ1W		TH-55LF80W	TH-48LFE8-IR
TH-65SQ1W	TH-50EQ1W	Outdoor LCD	TH-70LF50ER	TH-65EF1-IR
TH-86SQ1W	TH-55EQ1W		TH-80LF50ER	TH-75EF1-IR
TH-98SQ1W	TH-65EQ1W	TH-47LFX6NW		TH-84EF1-IR
TH-55AF1W	TH-75EQ1W	TH-47LFX60W	Interactive – Signage	TH-43EQ1-IR
TH-49AF1W	TH-86EQ1W			TH-55EQ1-IR
TH-42AF1W	TH-43CQ1W			TH-65EQ1-IR
TH-98LQ70W	TH-50CQ1W		TH-55AF1-SST	TH-75EQ1-IR
TH-84LQ70W	TH-55CQ1W		TH-49AF1-SST	TH-86EQ1-IR
TH-98LQ70LW	TH-65CQ1W		TH-42AF1-SST	TH-86SQ1-IR
TH-84LQ70LW	TH-75CQ1W		TH-42LF80-SST	TH-98SQ1-IR
	TH-86CQ1W		TH-49LF80-SST	
			TH-55LF80-SST	

CONDITIONS DE GARANTIE APPLICABLES DANS LES PAYS SUIVANTS

Union européenne, Espace économique européen, Albanie, Andorre, Bosnie-Herzégovine, Kosovo, République de Macédoine du Nord, Monaco, Monténégro, Saint-Marin, Serbie, Suisse et Royaume-Uni.

Merci d'avoir acheté un écran professionnel (« le Produit »), qui est couvert par cette Garantie.

1. La présente Garantie couvre tous les écrans professionnels utilisés dans les pays susmentionnés, dont le numéro de modèle a été noté ci-dessus. La présente Garantie s'ajoute à la garantie légale et/ou contractuelle du revendeur et ne restreint en rien vos droits de consommateur relativement à cette dernière. La durée de la garantie est de 36 mois à compter de la date d'achat du Produit par le premier utilisateur final. La Garantie ne s'applique qu'aux Produits achetés entre le 1^{er} février 2017 et le 31 mars 2020. Pour les produits achetés en dehors de cette période, veuillez vous référer aux Conditions Générales standard.

2. Le Produit doit avoir été acheté et utilisé uniquement à des fins normales, conformément au mode d'emploi standard et aux caractéristiques techniques du Produit.

3. La présente Garantie couvre les dysfonctionnements résultant d'un défaut initial de fabrication ou de conception des Produits. La Garantie exclut:

- (i) tous les produits ou pièces dont la durée de vie est, par nature, limitée et tous les consommables tels que les batteries entre autres.
- (ii) les défauts résultant d'un usage du produit non conforme au mode d'emploi ou aux normes techniques et/ou de sécurité en vigueur dans le pays d'utilisation du produit.

- (iii) les défauts dus à un accident, au feu, à une négligence*, à un mauvais usage, à l'usure naturelle, à une utilisation non conforme, à une installation incorrecte, à une contamination par fumée, à une brûlure par laser, à l'introduction de liquide ou de tout autre corps étranger dans le produit ainsi que les défauts apparus au cours du transport à destination ou en provenance de l'acquéreur.
- (iv) les défauts dus à l'utilisation de pièces ou d'accessoires qui ne proviennent pas de chez Panasonic ainsi que les défauts dus à un réglage, à une réparation, à une modification ou à un démontage par une personne non autorisée par Panasonic.

4. Dans le cas improbable où votre Produit tomberait en panne, reportez-vous d'abord à la section « Résolution de problèmes » du Mode d'emploi. Si, après vous être reporté au Mode d'emploi, vous considérez que le Produit est défectueux, connectez-vous à l'adresse : <https://business.panasonic.fr/service> et enregistrez votre Produit, puis soumettez une demande de réparation en ligne. Alternativement, contactez l'équipe de service central de Panasonic aux numéros listés sur notre site ou envoyez-nous un email à : business.service@eu.panasonic.com, muni de la présente Garantie ainsi que du justificatif mentionnant la date d'achat du Produit. Les numéros de téléphone locaux peuvent être trouvés sur le site: <https://business.panasonic.eu/telephone-service>.

5. Une fois qu'une panne matérielle a été confirmée, nous demanderons à notre centre technique partenaire d'organiser la livraison d'un Produit de remplacement à l'adresse de votre choix. Merci de garder l'emballage du Produit de remplacement et assurez-vous de bien emballer le Produit défectueux en utilisant notre emballage. Une fois que le Produit de remplacement a été reçu, merci de contacter notre centre technique partenaire pour organiser l'enlèvement du produit défectueux, qui doit être disponible dans les 5 jours suivant la livraison du Produit de remplacement. Un mauvais emballage du Produit pourrait engendrer des coûts supplémentaires et / ou la disponibilité future du service d'échange avancée (ADVANCED SWAP SERVICE).

6. Votre seul et unique recours en vertu de cette garantie vis-à-vis de Panasonic est le remplacement du Produit par le même Produit ou un Produit fonctionnellement équivalent ; ou à la discrétion de Panasonic, la réparation du Produit, ou de toute pièce défectueuse. L'acquéreur ne dispose d'aucun autre recours tel qu'une demande de prise en charge pour des dommages accidentels ou indirects ou des pertes de quelque nature que ce soit, cette liste n'étant pas exhaustive.

7. La présente Garantie couvre toute pièce et toute mobilisation logistique ou de main d'œuvre nécessaire à la réparation d'une défaillance prise en charge par la Garantie. Les installations / désinstallations ainsi que leurs coûts sont pris en charge par l'acquéreur.

8. La présente Garantie s'applique aux Produits achetés dans les pays cités ci-dessus entre 1er février 2017 et 31 mars 2020 et qui ont été, à l'origine, mis sur le marché dans l'un de ces pays par une entreprise du groupe Panasonic.

9. La présente Garantie et tous les litiges ou revendications qui découlent de celle-ci ou de sa formation, ou qui y sont liés, sont régis par et interprétés conformément à la législation allemande. Les tribunaux de Hambourg, en Allemagne, sont la seule juridiction compétente pour régler tous les litiges et toutes les revendications issus de la présente Garantie ou qui sont liés à elle ou à sa formation.

10. Dans la présente Garantie, « Panasonic » désigne l'entreprise identifiée ci-après:

Panasonic Connect Europe GmbH
Hagenauer Strasse 43,
65203 Wiesbaden
Allemagne

*La négligence inclut le non-nettoyage de la poussière ou de toute autre obstruction au niveau des ports de ventilation à l'arrière de le Produit ainsi que le brûlage du panneau / la rémanence d'images résultant de l'affichage d'images fixes.